

# Les gestes particuliers du sacrement de la confirmation

## Deux gestes pour exprimer le don particulier de l'Esprit

Deux gestes accompagnés de paroles sont particuliers au sacrement de la confirmation. Il s'agit de : - l'imposition des mains sur tous les confirmands, accompagnée d'une prière d'invocation de l'Esprit-Saint ;

- l'onction avec le Saint-Chrême sur le front, ou "chrimation", accompagnée de la phrase sacramentelle : « N, sois marqué de l'Esprit Saint, le Don de Dieu. »

Bien les comprendre permet aussi de comprendre le sens de ce sacrement et son enracinement biblique. Recevoir un sacrement, c'est toujours recevoir le don de l'Esprit-Saint. Et quand Dieu se donne, il se donne tout entier. L'accent du sacrement de la confirmation est bien mis sur la marque particulière (ou le sceau) de l'Esprit-Saint qui vient comme imprégner la vie du confirmé. Le baptisé vit déjà de l'Esprit-Saint, mais celui-ci n'est pas un objet que l'on pourrait posséder : on n'en vit que pour le recevoir sans cesse. Cette marque est l'attestation que, toujours, il faudra s'appuyer sur les dons de l'Esprit.

## L'enracinement biblique des gestes

Dans la Bible, deux gestes forts signalent cette réception des dons de l'Esprit-Saint :

- l'imposition des mains, que les apôtres ou les disciples faisaient pour que quelqu'un reçoive un don particulier de l'Esprit (voir par exemple dans les Actes des Apôtres 6,6 ; 8,17 ; 9,17 ; 13,3 ; 19,6)

- l'onction avec de l'huile, qui servait à la consécration des rois (voir 1 Samuel 16,13), du grand-prêtre (voir Lévitique 4,3 ; 8,12) ou des prophètes (voir Isaïe 61,1 que Jésus reprend en Matthieu 13,54). Elle était la marque de l'action de Dieu dans la vie de ces croyants à la vocation particulière. L'huile qui imprègne la peau et le corps symbolise aussi la force et la pureté apportées par l'Esprit-Saint.

En grec ancien, langue des Évangiles, l'onction se dit "chrisma" qui a donné le terme de "chrême" (ou "Saint-Chrême"), nom de l'huile particulière pour cette onction. Recevoir l'onction, c'est être "oint", qui se dit en grec "christos" et qui a donné le mot "Christ", et ensuite "chrétien". Enfin, le Saint-Chrême est une huile parfumée, qui répand une bonne odeur. Le confirmé est invité, par toute sa vie, à respirer et à répandre la « bonne odeur du Christ » (cf. 2 Corinthiens 2,15), c'est à dire la vie selon l'Évangile.

## Des paroles associées aux gestes

Le geste de l'imposition des mains à tous les confirmands par l'évêque et les prêtres qui lui sont associés est accompagné d'une prière dite par l'évêque uniquement (ou en son nom par son délégué), lui qui est le pasteur du diocèse et successeur des apôtres et atteste de la pleine intégration dans l'Église. Cette prière mérite d'être méditée pendant la préparation. Elle reprend

bien le baptême reçu par les confirmands, et cite les dons de l'Esprit-Saint tels qu'en parle le prophète Isaïe (11,2) :

*Dieu très bon,  
Père de Jésus, le Christ, notre Seigneur,  
regarde ces baptisés sur qui nous imposons les mains :  
Par le baptême, tu les as libérés du péché,  
tu les as fait renaître de l'eau et de l'Esprit ;  
Comme tu l'as promis,  
répands maintenant sur eux ton Esprit Saint ;  
Donne-leur en plénitude  
l'Esprit qui reposait sur ton fils Jésus :  
esprit de sagesse et d'intelligence,  
esprit de conseil et de force,  
esprit de connaissance et d'affection filiale ;  
remplis-les de l'esprit d'adoration.*

*Par Jésus-Christ, notre Sauveur,  
qui est vivant pour les siècles des siècles.*

(Remarque : il arrive que l'évêque prenne une autre prière, très proche, celle qui est réservé à la confirmation pour l'initiation chrétienne d'adultes, lors de la vigile pascale.)

Après l'imposition des mains à tous les confirmands et la prière, a lieu le geste de l'onction avec le Saint-Chrême pour chacun des confirmands qui se fait en même temps qu'une imposition personnelle de la main. Ce geste est accompagné de la parole sacramentelle (c'est-à-dire nécessaire, avec l'onction, pour que le sacrement soit reçu) : « N., soit marqué de l'Esprit Saint, le Don de Dieu. » La formule du rituel en latin pourrait se traduire littéralement par : « N., reçois le sceau du Don de l'Esprit Saint. »

Les gestes, la prière et la parole sacramentelle ne sont pas magique. Ils sont là pour signifier que c'est Dieu qui agit. C'est lui qui répand son Esprit-Saint ; c'est lui qui marque (met un sceau) la vie du confirmé, pour toujours.

### **Concrètement, pour une mise en œuvre**

On veillera à la mise en œuvre de ces gestes et paroles :

- en signifiant l'importance du Saint-Chrême, qui a été consacré par l'évêque avec tous les prêtres du diocèse lors de la messe chrismale pendant la Semaine sainte. On pourra le mettre en valeur dans la procession d'ouverture et le déposer à un endroit convenable (mais pas sur l'autel qui n'est pas un guéridon), visible, et par exemple près d'un bouquet de fleurs ou d'une bougie. Le flacon sera digne.
- en étant attentif au placement de l'évêque et des prêtres associés pour l'imposition des mains aux confirmands ; en veillant aussi au silence avant cette prière et à ce qu'elle soit bien audible.

- en privilégiant, pour l'onction, l'huile elle-même sans prendre un morceau de coton imprégné, afin de donner plus de poids au geste.
- en évitant d'essuyer le front du confirmé après l'onction pour que le Saint-Chrême l'imprègne profondément et répande son parfum.